

La crise financière des Ehpad fait redouter un été difficile

La gestion des épisodes caniculaires en pleine crise économique renvoie aux problématiques d'attractivité des métiers du grand âge. Même si les plans bleus sont aujourd'hui bien rodés, la gestion des ressources humaines reste compliquée pour le secteur. La situation s'aggrave. Des aides à l'embauche des pouvoirs publics sont demandées.

Chaque année, la période estivale est un casse-tête pour les directeurs d'établissements pour personnes âgées. Contrairement à d'autres secteurs économiques, il n'y a pas de ralentissement d'activité l'été en Ehpad ou dans les services à domicile. Si les hôpitaux, pour contrecarrer le manque saisonnier de personnel, peuvent avoir recours à des fermetures de lits, cela est plus rare en établissements et structures pour personnes âgées. Au mieux, les nouvelles entrées de résidents peuvent être repoussées et le recrutement de renforts anticipé.

À la problématique des ressources humaines s'ajoute celle du changement climatique s'accompagnant de périodes de canicule de plus en plus longue et dont la prise en charge nécessite plus de personnel pour assurer l'hydratation régulière des résidents fragilisés par la chaleur. Depuis l'épisode historique de 2003, les plans bleus sont définis bien en amont de l'été. Ils figurent même dans les projets d'établissements. Par ailleurs, le personnel est formé et les diverses consignes pour faire face aux vagues de chaleur semblent désormais incontournables.

Des ARS proposent des primes d'attractivité estivales

Dans le cadre de son plan régional pour l'attractivité des professionnels de santé, l'ARS Centre-Val de Loire a lancé fin juin son troisième appel à candidatures d'attribution d'une prime d'attractivité estivale pour les étudiants en santé travaillant sur des fonctions d'aide-soignant pendant la période estivale. Cet appel vise à soutenir les établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées ou en situation de handicap, publics et privés.

Par communiqué du 18 juillet, l'AD-PA confirme que *"les pouvoirs publics et professionnels savent depuis des années diffuser la juste information et mettre en place des mesures d'anticipation"*. Elle met toutefois un bémol cette année en signalant que *"la crise financière pourrait avoir des conséquences désastreuses"*. Et de rappeler que pour la *"première fois, deux tiers des résidences pour personnes âgées ont bouclé l'année 2023 en déficit financier"*. Cette association de directeurs d'Ehpad appelle donc *"dans l'urgence les pouvoirs publics à financer des contrats à durée déterminée estivaux pour faire face aux conséquences de la canicule"*.

Des plans bleus rodés

Interrogée par *Hospimedia* le 24 juillet, la présidente de la Fnaqpa, Sarah Imaingfen reconnaît que la gestion de la canicule pour les adhérents de sa fédération ne constitue pas une problématique en soi,

les plans bleus fonctionnent. Pour elle aussi, ce qui pose question ce sont les situations de déserts médicaux, d'absentéisme ou encore de turn-over des soignants. En illustration de ses propos, elle indique qu'en moins d'une semaine, deux résidents de l'Ehpad qu'elle dirige en Occitanie ont été refusés pour une entrée en service d'urgence. Ce dernier étant surchargé, l'attente risquait d'être beaucoup trop longue. Pour faire face aux hausses de températures, elle invite notamment les familles à participer aux tournées d'hydratation des résidents. Elle estime que l'été va être difficile pour beaucoup d'établissements.

De nouvelles tâches

Jean-Christophe Amarantinis, président du Synerpa, dans un entretien avec *Hospimedia* le 25 juillet, revient sur la difficulté l'été de gérer les plannings d'autant plus que pendant cette période "*la fréquentation des hébergements temporaires est accrue*", souligne-t-il. Pour faciliter l'intégration en établissement du personnel intérimaire, les livrets d'accueil décrivent les protocoles à suivre en cas de canicule. Il insiste sur le fait que la problématique des ressources humaines et de l'attractivité des métiers du grand âge n'est pas liée uniquement à la période estivale. "*Le Synerpa a notamment comme cheval de bataille l'allègement de la charge administrative du personnel soignant*". Trois tâches qui prennent beaucoup de temps pourraient être déléguées. Ainsi les infirmiers et aides-soignants qui accompagnent les médecins dans leurs visites médicales pourraient être remplacés par des secrétaires médicales. La préparation des commandes de médicament à l'officine (réalisée également par des infirmiers) serait confiée à des préparateurs en pharmacie et les menus à des diététiciennes-nutritionnistes (à la place d'infirmiers). Le président du Synerpa regrette que ces métiers ne figurent pas dans le forfait soins. Il est persuadé que leur intégration dans ce forfait permettrait de renforcer les effectifs des établissements. Il appelle aussi au renforcement des jurys de validation des acquis de l'expérience.

Lydie WATREMETZ